REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SURERIEUR

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL	1
---------------------	---

SECRETARIAT GENERAL

	Direction	de l'Assis	stance e	et des	Œuvres	Unive	ersitaire	S.
						V W		All
Vo			/MINES	UP/DA	AOU/SD	AE/SB	A/BBA/	oum

Department of Student Assistance and Welfare

17-06009

Yaoundé, le 1 3 JUIN 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Plusieurs diffusions)

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur communique :

Le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire met à la disposition du Gouvernement camerounais 16 bourses d'études universitaires au titre de l'année académique 2017-2018 dans les domaines suivants : Médecine, Chirurgie dentaire, Pharmacie, Sciences et Techniques, Science de la Matières, Mathématique-Informatique, Science de la Nature et de la Vie, Sciences de la Nature et de l'Univers, Sciences Economiques, Gestion et Commerce, Technologies de l'Information et de la Communication.

I- Critères d'éligibilité :

- Etre de nationalité camerounaise ;
- Etre titulaire d'un Baccalauréat scientifique (sessions 2016 et 2017) obtenu avec une moyenne supérieur ou égale à 15.35/20 pour la Médecine ;
- Avoir une note supérieure ou égale à 14/20 pour la Pharmacie et la Chirurgie dentaire,
- Avoir une note supérieure ou égale à 12/20 pour les Sciences Economiques, gestion et Commerce;
- Avoir une note supérieure ou égale à 12.50/20 pour les autres filières.
- Jouir d'une parfaite santé physique et mentale ;
- Etre âgé de 25 ans au plus.

II- Composition du dossier :

- 1- Une demande manuscrite timbrée adressée au Ministre de l'Enseignement Supérieur;
- 2- Un formulaire dûment rempli disponible au MINESUP (Immeuble Ministériel n°2, 15^e étage, porte 1511);
- 3- Une lettre de motivation ;
- 4- Une copie d'acte de naissance datant de moins de 3 mois ;
- 5- Un certificat de nationalité;
- 6- Copies certifiées conformes des diplômes BEPC, Probatoire, Baccalauréat assortis des relevés de notes ;
- 7- Des bulletins de notes annuels des classes de : 2^{nde}, 1^{ère} et Tle ;



- 8- Une copie de l'authentification du Baccalauréat par l'Office du Bac du Cameroun ;
- 9- Un certificat médical et un test VIH validé par le Professeur NJOYA OUDOU;
- 10-Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport ;
- 11-4 photos 4x4 récentes;
- 12-Une enveloppe format A4.

Les dossiers complets en deux exemplaires (01 original et 01 photocopie) seront reçus au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction de l'Assistance et des Œuvres Universitaires, 15^e étage, Porte 1504 jusqu'au 23 juin 2017 à 15h30, délai de rigueur.

NB: Les dossiers incomplets seront rejetés

Copie:

- Cameroun Tribune;
- CRTV;
- DSI;
- CHRONO/Archives.

Jurijko vume Ndongo